Vers une paix juste en Israël et en Palestine
Pas de paix sans pression internationale

Quelques explications concernant la pétition adressée à M. Van Rompuy et M. Reynders

Un conflit complexe et asymétrique
Le conflit israélo-palestinien est complexe, tout n'est pas tout noir ou tout blanc. Et les Israéliens et les Palestiniens en souffrent.

En poursuivant une approche fondée sur le droit, nous, des organisations non-gouvernementales et des organisations pour la paix, cherchons une solution : une paix juste et stable dans le temps. Le conflit n'est pas simple, mais c'est un conflit asymétrique : Israël est plus fort que la Palestine, Israël est une puissance occupant les territoires palestiniens depuis 1967. Israël est un Etat depuis plus de 60 ans, la Palestine ne l'est pas encore.

Colonies israéliennes dans les territoires palestiniens
Pour le moment, il y a plus de 500.000 colons israéliens dans plus de 120 colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Ces colonies sont illégales selon le droit international : une puissance occupante ne peut pas transférer sa population civile en territoire occupé. Si l'on tient compte notamment des colonies et du mur, Israël contrôle plus de 60% du territoire de Cisjordanie (terre palestinienne) et la majorité des ressources en eau.

Les colonies, avec leurs chemins de contournement (bypass roads), les points de contrôle, le mur, la démolition des maisons, l'éradication des arbres et la violence accrue des colons portent atteinte aux droits fondamentaux des Palestiniens. Elles entravent la liberté de mouvement, rendent impossible le développement économique de la Palestine, font obstacle à la paix et risquent de rendre impossible la solution à deux Etats.

Importations en Europe en provenance des colonies
L'Union Européenne constitue le principal marché d'exportation des produits des colonies israéliennes situées en territoire palestinien occupé. Généralement, ces produits sont étiquetés israéliens. Selon le rapport d'octobre 2012 "*Trading Away Peace. How Europe helps sustain illegal settlements*", un rapport soutenu par 22 organisations sociales européennes (dont Broederlijk Delen), la valeur des importations en Union Européenne des colonies israéliennes situées en Cisjordanie est 15 fois supérieure à celle des importations en provenance de Palestine. Etant donné qu'il y a plus de 4 millions de Palestiniens et 500.000 colons, on peut dire que l'exportation par colon vers l'UE est cent fois plus importante que par Palestinien.

Cette situation s'explique par la perte des terres fertiles et des ressources d'eau pour les Palestiniens. Et en plus il y a toute une politique Israélienne de passages et des permissions qui rend la production et le transport presque impossible dans les territoires occupés.
(http://www.fidh.org/IMG/pdf/trading.pdf)

Gaza, la prison en plein air
Après la victoire du Hamas aux élections parlementaires de 2006, la communauté internationale avait isolé ce parti.

Après l'échec d'un gouvernement d'union avec le Fatah en 2007, le Hamas a pris unilatéralement le pouvoir à Gaza. Depuis lors, Israël impose un blocus à Gaza.

Son but est d'exercer une pression sur les citoyens de Gaza pour qu'ils se détournent du Hamas qui est considéré comme un mouvement terroriste. Mais ce blocus a eu un effet inverse.

Il n'a pas eu d'impact sur le Hamas mais il a rendu la vie presque impossible aux citoyens. Des points de vue extrémistes et des actions de groupes armés se sont avivés.

Le blocus constitue une punition collective pour les Gazaouis, il va à l'encontre du droit international et entraîne une catastrophe humanitaire : une grande partie de la population est devenue dépendante de l'aide alimentaire, le taux de chômage est de plus de 35% et la pauvreté augmente à vue d'œil.

Pétition
La pétition est une initiative de la Maison pour les droits de l'enfant d'Alken, soutenue par Broederlijk Delen, Hannah Herent, Jeugd en Vrede et Pax Christi Vlaanderen.

Elle est adressée au Président du Conseil Européen et au Ministre belge des Affaires Etrangères.
Les organisations veulent exercer une pression sur l'UE et ses Etats-membres pour qu'ils entament des démarches concrètes pour une paix juste en Israël et en Palestine.

La pétition circulera à partir de Noël 2012, à l'initiative des organisations suivantes :

Kinderrechtenhuis Alken, Stationstraat 135, 3570 Alken
Tél.: 011/31 10 33
http://www.kinderrechtenhuis.be

Broederlijk Delen, Huidevettersstraat 165, 1000 Brussel
Tél.: 02/502 57 00
http://www.broederlijkdelen.be/

Hannah Herent, Mechelsesteenweg 361, 3020 Herent
Tél.: 0476/43 16 53 ou 016/23 85 74
http://www.hannah.be/

Jeugd en Vrede VZW, Koningin Astridlaan 160, 2800 Mechelen
Tél.: 015/43 56 96
http://www.jeugdenvrede.be/

Pax Christi Vlaanderen, Italiëlei 98a, 2000 Antwerpen
Tél.: 03/225 10 00
http://www.paxchristi.be/

Responsable:
Frans Swartelé
frans.swartele@telenet.be

(30/1/2013)